

MODALITE DE PAIEMENT

Chèque Espèces ou autres :

POSSIBILITES DE REGLEMENT		
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} CHOIX	<input type="checkbox"/> 2 ^e CHOIX	<input type="checkbox"/> 3 ^e CHOIX
1 versement	En 2 versements	Autres
<u>de 1 règlement</u> Encaissé à l'inscription	<u>règlement n° 1</u> 30 % acompte à l'inscription, encaissé à réception non remboursable <u>règlement n° 2</u> -pour les Particuliers : le solde à encaisser avant la fin de la formation -pour les entreprises : le solde à encaisser à réception de facture	NOUS CONSULTER
↓	↓	↓
<u>de 1 règlement</u> de 560,00 €	<u>règlement n°1</u> de 168,00 € <u>règlement n°2</u> de 352,00 €	NOUS CONSULTER

Les diplômes et attestations ne vous seront délivrés qu'après encaissement de la totalité de la formation.
 Un montant de 50,00 € sera demandé au stagiaire en cas d'annulation de son inscription à la formation pour frais et démarches effectués par IESC Formation.

Date et Signature :
*Précédée de la mention manuscrite
 "lu et approuvé"*